

DÉLIBÉRATION N° 2024-37 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Approbation des demandes d'adhésion des collectivités territoriales et de leurs groupements
au Cerema**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ;

Article 1

Les demandes d'adhésion au Cerema des collectivités territoriales et de leurs groupements listés en annexe sont approuvées.

Article 2

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré le 28 novembre 2024.

La présidente du conseil d'administration

Marie-Claude Jarrot



**Liste des collectivités territoriales et de leurs groupements adhérents
dont la demande d'adhésion a été soumise à l'approbation
du conseil d'administration lors de sa séance du 28 novembre 2024**

Communes :

	Code postal	
1	97419	La Possession
2	71200	Le Creusot
3	20169	Bonifacio
4	83490	Le Muy
5	71700	Tournus
6	20127	Porto-Vecchio

Groupements de collectivités :

	Code postal	
1	33720	Communauté de Communes Convergence Garonne
2	33190	Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde
3	84140	Communauté d'agglomération du Grand Avignon
4	62170	Communauté d'Agglomération des 2 baies en Montreuillois
5	80100	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
6	97190	Communauté d'agglomération La Riviera du Levant
7	85150	Communauté de communes du Pays des Achards
8	30120	Communauté de communes du Pays Viganais